



«MAPRIMERÉNOV' ET LES AUTRES AIDES FINANCIÈRES POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE»

Réf. MOD – ADF

V. 16.10-06.2024

FORMATION En - Présentiel



Durée



1 jour – 7h de formation

Public visé



Dirigeants, Artisans, Collaborateurs ayant à rédiger un devis de rénovation énergétique.

Méthodes pédagogiques



Animation en salle à partir d'un diaporama vidéo-projeté. Apports théoriques, exemples d'application, quizz d'ancrage, diffusion de modèles-types de devis/factures et de guides. Évaluation des acquis en fin de session.

Prérequis conseillés



Aucun.

Matériel nécessaire



Néant.

Formateurs



Formateurs SYNERGISUD qualifiés.

Lieux & Dates



Selon planning proposé ou autre date à définir.

Tarifs & Financements



490 € HT par stagiaire, hors frais de déplacement et de restauration.

Pour une formation intra, nous consulter.

Renseignements & Inscriptions



SYNERGISUD département Formation

@ : formation@synergisud.fr

☎ : 09 70 81 86 97



Objectifs de la formation :



- Connaître les différents mécanismes d'aides financières pour les travaux de rénovation énergétique, avec leurs critères d'obtention et leurs dernières évolutions
- Proposer des travaux de rénovation énergétique faisant bénéficier ses clients du maximum d'aides financières disponibles
- Rédiger correctement ses devis et ses factures pour faire obtenir ces aides



Programme :

1. Les constats de départ sur les aides financières en rénovation énergétique
2. Le détail des principales aides financières pour les logements individuels et de leurs dernières évolutions
 - MaPrimeRénov'
 - MaPrimeRénov' Parcours Accompagné
 - Les primes Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)
 - Les primes Coup de pouce économies d'énergie
 - La question du cumul de ces principales aides
3. Le détail des autres aides financières pour les logements individuels et de leurs dernières évolutions
 - L'Eco-Prêt à Taux Zéro
 - Le Prêt avance rénovation
 - Le chèque énergie
 - Les aides des caisses de retraite
 - Les aides de certaines collectivités locales
 - L'exonération de la taxe foncière
 - La contribution du locataire
 - Le dispositif de défiscalisation Loc'Avantages
 - Le dispositif de défiscalisation Denormandie
 - La TVA à 5,5 %
 - Le Déficit foncier
 - La question du cumul de toutes les aides
4. Le service public de la rénovation de l'habitat
 - Les Espaces Conseil France Rénov'
 - Le simulateur d'aides financières « Simul'aides »
 - Le dispositif « Mon Accompagnateur Rénov' »
5. Des exemples de mise en situation
6. Les mentions à faire figurer sur devis et factures pour l'octroi de ces aides, avec critères d'éligibilité et diffusion de modèles types
7. MaPrimeRénov' Copropriété
8. Le cas des bâtiments tertiaires



Évaluation individuelle des acquis par QCM



Accessibilité - Personnes en Situation de Handicap (PSH) : Contact de notre référent handicap
Sandra GARCIA. [Formulaire de contact](#) ou téléphone : 04 42 08 00 01